

# Procès-verbal n°22 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	Vendredi 18 Février 2022
À :	10h au DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO. Mrs Sauveur ROMAGNOLE, Daniel OLIVET, Denis LASGOUTE, Jean Pierre RIEU
Absents excusés :	Mme Fatiha BADAoui, Mr Nicolas FAGEON,

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes Correspondances destinées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (numéro d'affiliation@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

## Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 21 de la réunion du 11 /02/2022.

## Point sur les derniers documents (protocoles et PV) « RETOUR AU FOOT »

**RAPPEL :** La commission informe tous les acteurs des compétitions (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, présidents, éducateurs, etc...), avec ou sans passage aux vestiaires, que les derniers documents relatifs au « retour au foot » COVID-19, sont disponibles sur les sites de la Fédération Française de Football, Ligue de Football d'Occitanie et District Gard Lozère, et à ce titre, les invitent à en prendre connaissance.

Elle rappelle aussi que tous les documents, déterminent les grands principes liés aux précautions sanitaires, sans toutefois se substituer à toutes les réglementations Gouvernementales qui s'imposent.

**La commission recommande fortement aux clubs de contrôler les licences via « foot compagnon » avant les rencontres, plateaux et matchs, afin d'éviter les tricheries**

## RÈGLES DE PARTICIPATION (COVID-19)

Consulter le PV N° 1 du 1<sup>er</sup> Septembre 2022

Les clubs dont les joueurs (**U12 et U12/U13**) sont atteints du COVID doivent envoyer les justificatifs des cas covid de leur effectif dès connaissance et rapidement à la commission COVID19 via le courriel COVID19@GARD-LOZERE.FFF.FR . La commission COVID analysera les justificatifs transmis et donnera un accord à la commission concernée pour un éventuel report. Les protocoles mis en place seront strictement appliqués (Cf les protocoles en vigueur sur le site du District ou envoyés sur les boites officielles des clubs)

## Championnat U12/U13

**Feuilles manquantes :** Avant application Art 72

- S Levant / ACA Univers D1 Poule E du 05/02

**Dossier transmis à la Commission Statuts et Règlements :**

U12 U13 F : N. Métropole / Marguerittes



## Festival Pitch

### Feuilles de match manquantes :

- PL 1 EFC Beaucaire
- PL 7 Vers
- PL 8 Poulx

### Dossier transmis à la Commission de Discipline :

- Pitch PL 9 : Manduel 2 / Beaucaire Jonquières 2

## Championnat U12

### Report Rencontres :

- La Régordane / St Jean du Pin Poule A du 19/02 est reporté au **Mercredi 9/03 15h30**. Accord des 2 clubs

### Forfait :

- St Gilles Aec / Quissac du 12/02 : **Forfait de Quissac - Amende 30€**

## Foot Animation

**EFC Beaucaire** : Horaires des Plateaux le Samedi le Matin : **9h30** L'Après-Midi : **13h30**

**Nimes OI** : U10 et U10/U11 Plateaux à **14H00** le Samedi Après-Midi

### Courriers clubs :

- Chemin Bas U10 et U10/U11. Nécessaire Fait
- N Gazelec U10/U11 vers U10. Nécessaire sera Fait
- St Privat U10 et U10/U11 : Plus en Elite R4. Nécessaire Fait
- Marguerittes U10/U11 Elite. Nécessaire Fait
- Lasallien U10 et U8. Lu et Noté
- **UCHAUD U10** : 3 joueurs U9 maximum
- **CHEMIN BAS U6** : 4 joueurs non licenciés / **Amendes 100 euros (4 x 25)**

**EN CAS DE REPORT A CAUSE DE CAS COVID SUR UN PLATEAU, LES AUTRES EQUIPES SERONT PREVENUS PAR MAIL POUR UN REPORT DU PLATEAU PAR LE DISTRICT**

## Féminines Foot Animation

**COUPE GARDOISE** : *Détail en annexe de ce PV.*

**N. Métropole et Ales O.** qualifiés pour la **Finale Gardoise U12/U13** (Date et Lieu à définir)

**Equipes engagées actuellement en U7/U8/U9** : Beaucaire 30 (1)-N Métropole (2) – S Levant (1)

**LES CLUBS QUI VEULENT S'ENGAGER EN FOOT ANIMATION FEMININES ( U7/U8/U9) DOIVENT LE FAIRE PARVENIR AU DISTRICT UN PLATEAU SERA ORGANISE EN FONCTION DES ENGAGEMENTS  
DATE LIMITE : 19 FEVRIER**

Une pensée à la famille de Mr Guy COUDERC Membre de la commission foot animation décédé la semaine dernière.



**La commission recommande fortement aux clubs de contrôler les licences via « foot compagnon  
« avant les rencontres, plateaux et matchs, afin d'éviter les tricheries**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président  
Didier CASANADA

Le Secrétaire de Séance  
Nadine GRECO



## ANNEXE 1 – COUPE GARDOISE F

Coupe Gardoise F	POINTS				
	M 1	M 2	M3	M4	Total
Alés	0	3	3	0	6
Quissac	0	0	0	0	0
N Métropole	3	3	3	0	9
Marguerittes	3	0	0	0	3
Ent RLC (Absent)	0	0	0	0	0

RENCONTRES		Terrain		Score	
Quissac	Marguerittes	1	0	4	
N Métropole	Alés	2	2	0	
Quissac	N Métropole	1	0	4	
Marguerittes	Ales	2	0	5	
Marguerittes	N Métropole	1	0	3	
Quissac	Alés	2	0	1	
<b>TOTAL POINTS</b>					
Equipes		Total	But P	But C	Diff
Ales		6	6	2	4+
Quissac		0	0	9	9-
N Métropole		9	9	0	9+
Marguerittes		3	4	8	4-
Ent RLC St G		0	0	0	0

Classement	
1ere : N Métropole	9
2eme : Alés	6
3eme : Marguerittes	3
4em : Quissac	0
5em : Ent RLC St G (Absent)	0

